

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 17 Juin à 20 h 30 Salle communale
Place de la Magnanerie

Nombre de Conseillers en exercice	18
Présents	12
Votants	15

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil municipal de la commune de LA TERRASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe VOLPI, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 juin 2011.

Présents : Philippe VOLPI, Geneviève BONNEFON, Gilbert ZANCHIN, Romuald CHRISTOUD, Jean-Marc DEUTSCH, Claudie PERNIN, Alain BAQUILLON, Sylvie CHAUVIN, Jérôme DURAND, Vivianne MOREL, Julien VIDEAU, Hubert VILLETTE.

Absents : Benoît BROSSE-MARON, Claire SALIN.

Excusés : Eva BOUVIER (pouvoir à Romuald CHRISTOUD), Alain CARDON (pouvoir à Alain BAQUILLON), Isabelle De LILLO-ROUX (pouvoir à Vivianne MOREL), Stéphanie PONS.

Secrétaire : Jean-Marc DEUTSCH à l'unanimité.

➤ Elections sénatoriales 2011 - désignation des délégués et des suppléants

Le Conseil municipal,

Vu Le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu les articles L.283 à L.290-1, R. 288 et R. 133 du code électoral,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des délégués comme suit :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Monsieur Philippe VOLPI : 15 voix

Madame Geneviève BONNEFON : 15 voix

Monsieur Gilbert ZANCHIN : 15 voix

Monsieur Romuald CHRISTOUD : 15 voix

Monsieur Jean-Marc DEUTSCH : 15 voix

DECLARE Monsieur Philippe VOLPI, Madame Geneviève BONNEFON, Monsieur Gilbert ZANCHIN, Monsieur Romuald CHRISTOUD, Jean-Marc DEUTSCH élus comme délégués titulaires.

PROCEDE à l'élection des délégués suppléants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Madame Claude PERNIN (née le 06/10/1944) : 15 voix

Monsieur Alain BAQUILLON (né le 19/03/1957) : 15 voix

Madame Vivianne MOREL (née le 16/06/1967) : 15 voix

DECLARE Madame Claude PERNIN, Monsieur Alain BAQUILLON, Madame Vivianne MOREL élus comme délégués suppléants.

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 26 mai 2011.

Compte-rendu des décisions du Maire

N°	Date	Prestataire	Objet	Montant TTC en €
37	18/05/2011	THIEFAINE A.	Rédaction Bilan mi-mandat	800
38	24/05/2011	SONZONI René	Pose et fourniture Eclairage complémentaire Accueil mairie	910.12
39	24/05/2011	MR BRICOLAGE	Carrelage faïence wc Service administratif	530.55
40	24/05/2011	MENUISERIE BOUILLOT	Fourniture et pose d'un portillon Accueil mairie	681.72
41	24/05/2011	KG MAT	Panneaux Places réservées pour handicapés	1292.97
42	26/05/2011	MOMETTI	Travaux Cimetière	1255.8
43	01/06/2011	MDA	Achat machine à laver BRANDT	329

➤ **Groupement de commande - Convention avec le Syndicat intercommunal des Eaux de La Terrasse-Lumbin-Crolles et d'Assainissement La Terrasse-Lumbin pour l'aménagement VRD de l'avenue de Savoie sur la commune de La Terrasse**

Départ de Monsieur Jean-Marc DEUTSCH – 11 présents et 14 votants.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe VOLPI, Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention du groupement de commande avec le Syndicat intercommunal des Eaux de La Terrasse-Lumbin-Crolles et d'assainissement La Terrasse-Lumbin pour l'aménagement VRD de l'avenue de Savoie sur la commune de La Terrasse.

DESIGNE Monsieur Alain BAQUILLON membre de la commission d'appel d'offres de la commune de La Terrasse comme membre de la commission d'appel d'offres du groupement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Demande de subvention pour les travaux de l'avenue du Grésivaudan**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe VOLPI, Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

SOLLICITE le Conseil général de l'Isère pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible sur les travaux de l'avenue du Grésivaudan.

PRECISE que le montant prévisionnel des travaux est de 172 327,08 € HT.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Mise en place du prélèvement automatique pour les services périscolaires partenariale**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Romuald CHRISTOUD, adjoint au Maire en charge des affaires socio-éducatives,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la mise en place du prélèvement automatique.

ADOpte le règlement financier correspondant.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Divers**

URBANISME

Geneviève Bonnefon, adjointe à l'urbanisme, rend compte des décisions de la commission d'urbanisme du 15/06/2011

INFORMATIONS

- prochain Conseil municipal : 7 juillet 2011.

Fin de la séance : 21h55

Le Maire,
Philippe VOLPI